Nations Unies S/2016/546



Conseil de sécurité

Distr. générale
17 juin 2016
Français
Original : anglais

Application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014) et 2258 (2015) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport est le vingt-huitième présenté en application du paragraphe 17 de la résolution 2139 (2014), du paragraphe 10 de la résolution 2165 (2014), du paragraphe 5 de la résolution 2191 (2014) et du paragraphe 5 de la résolution 2258 (2015) du Conseil de sécurité, dans lesquels le Conseil m'a prié de rendre compte, tous les 30 jours, de l'application desdites résolutions par toutes les parties au conflit en République arabe syrienne.

2. Les informations qui y figurent reposent sur les données dont disposent les organismes des Nations Unies présents sur le terrain et les renseignements obtenus auprès du Gouvernement syrien, d'autres sources syriennes ou de sources publiques. Les données communiquées par les organismes des Nations Unies sur l'acheminement de l'aide humanitaire portent sur la période allant du 1er au 31 mai 2016. Des données plus récentes ont été intégrées, lorsqu'elles étaient disponibles.

II. Principaux faits nouveaux

A. Situation sur le terrain

3. L'accord de cessation des hostilités n'avait pas été aussi fortement mis à mal depuis son entrée en vigueur, le 27 février, qu'au cours de la période considérée. Le 24 mai, 39 groupes d'opposition armés non étatiques ont publié une déclaration dans laquelle ils menaçaient de se retirer de l'accord dans un délai de 48 heures, mais n'ont pas donné suite à cet ultimatum. Le Groupe international de soutien pour la Syrie et les organismes des Nations Unies ont poursuivi leurs efforts pour réduire les violences. Le 5 mai, les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie ont négocié une trêve de 48 heures à Alep et, le 24, une trêve de 72 heures a débuté à Daraya et dans la Ghouta orientale (province de Rif-Damas).

4. En application de la résolution 2258 (2015), on trouvera ci-après un bref exposé de la situation sur le terrain, faisant état de l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014) par toutes les parties en République arabe



16-09950 (F) 200616 200616





syrienne. Ces renseignements sont fournis sans préjudice des travaux du Groupe de travail sur le cessez-le-feu du Groupe international de soutien pour la Syrie.

5. Les combats se sont poursuivis au cours de la période considérée, surtout dans les provinces d'Alep, d'Edleb, de Hama, de Homs, de Lattaquié et de Rif-Damas. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a signalé que par rapport aux mois précédents, le nombre d'infractions et d'atteintes au droit international des droits de l'homme, de violations au droit international humanitaire et d'atteintes aux droits de l'homme enregistrées au cours de la période considérée avait considérablement augmenté dans certaines régions, notamment dans les provinces d'Alep et de Rif-Damas.

6. Dans une notre verbale du 6 juin, le Gouvernement de la République arabe syrienne a informé le Haut-Commissariat qu'en mai, au moins 270 personnes auraient été tuées et 653 blessées à la suite d'attaques « terroristes », et lui a fourni une liste des victimes dans les provinces d'Alep, de Damas, de Deir el-Zor, d'Edleb, de Hama, de Hassaké, de Homs, de Lattaquié, de Rif-Damas et de Tartous. Si certaines attaques, comme celles survenues à Lattaquié et à Tartous, coïncident en toute vraisemblance avec celles enregistrées par le Haut-Commissariat, ce dernier n'a pas pu vérifier ces allégations de façon indépendante.

7. Des sources publiques, y compris des groupes de surveillance, ont indiqué que le nombre de morts faits par toutes les parties au conflit avait été plus élevé en mai, mais l'Organisation n'a pas pu vérifier ces allégations de façon indépendante.

8. Les combats violents se sont poursuivis dans plusieurs parties de la province de Rif-Damas. En mai, les forces gouvernementales ont pris le contrôle de toute la partie sud de la Ghouta orientale, y compris le contrôle total de la zone assiégée de Zibdin, et ont aussi progressé dans la partie est, en direction de Nachabiyé. Les affrontements ont fait des victimes parmi les civils et entraîné le déplacement de plusieurs milliers d'entre eux vers le centre et le nord de la Ghouta orientale, en particulier vers Kafr Batna, ainsi que vers Misraba. Le Haut-Commissariat a établi que des attaques avaient été menées par les forces progouvernementales et des groupes d'opposition armés non étatiques, ainsi qu'entre ces derniers, ce qui avait fait des victimes civiles. Plusieurs villes, dont Douma, Choufouni, Deïr Al-Assafir, Marj et Bzeïné ont subi des frappes aériennes et des tirs d'artillerie.

9. Dans la Ghouta occidentale, les forces gouvernementales auraient conduit une offensive contre la ville assiégée de Daraya, dans laquelle des bombardements par des groupes d'opposition armés non étatiques ont aussi été signalés. Le 12 mai, alors que les autorités gouvernementales venaient de refuser l'entrée d'un convoi de l'Organisation des Nations Unies, du Croissant-Rouge arabe syrien et du Comité international de la Croix-Rouge dans la ville, les forces progouvernementales auraient tiré des obus sur celle-ci, tuant deux personnes. En outre, le Haut-Commissariat a reçu des informations selon lesquelles au moins six civils auraient été tués et plusieurs autres blessés dans les combats qui ont eu lieu à Daraya et aux alentours au cours de la deuxième quinzaine de mai.

10. De violents affrontements auraient eu lieu entre les forces gouvernementales et les groupes d'opposition armés non étatiques dans la région de Khan el-Chih (Rif-Damas), faisant de nombreux morts et blessés parmi les civils. Le 17 mai, des obus ont frappé un minibus civil qui roulait sur l'unique route permettant encore de sortir de la région, faisant sept morts. Dans la même journée, des frappes aériennes ont

touché l'hôpital de campagne du martyr Ziad el-Baqié, le mettant hors d'usage. Aucune victime n'a été signalée.

11. Le 11 juin, à Sayyida Zeinab, située dans la banlieue de Damas à proximité du camp de Qabr Essit, deux explosions ont entraîné la mort d'au moins 14 civils, dont 5 réfugiés palestiniens, et blessé de nombreux autres. Cette attaque est la quatrième de ce genre que subit Sayyida Zeinab en 2016. Toutes ont été revendiquées par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL).

12. L'intensification des combats entre les parties au conflit s'est poursuivie dans plusieurs zones de la province d'Alep. On a enregistré des frappes aériennes et des bombardements soutenus lancés par les forces progouvernementales contre les quartiers d'Alep contrôlés par les groupes d'opposition armés non étatiques. Ainsi, le 4 mai, le quartier de Bellirmoun aurait été frappé par plusieurs attaques aériennes, faisant six morts. Le 17, celui de Rachidin aurait à son tour été touché par plusieurs frappes, au cours desquelles deux enfants seraient morts. Le 30, des attaques aériennes ont touché des bâtiments résidentiels à Soukkari et à Kallassa, dans l'est de la ville, faisant au moins 16 morts et 30 blessés parmi les civils, selon les premiers secours sur place. Le 31, un mortier a frappé le centre de soins Ihsan, blessant 45 personnes et entraînant d'importants dégâts matériels. Début juin, l'hôpital de Bayan, dans l'est d'Alep, a fait l'objet d'une attaque au cours de laquelle une dizaine de personnes au moins sont décédées et l'hôpital a été endommagé. Au cours de la période considérée, l'offre de services de base est restée considérablement limitée à Alep, le courant n'étant disponible qu'une dizaine d'heures par semaine et l'eau qu'un jour sur dix, selon les informations disponibles.

13. De leur côté, les groupes d'opposition armés non étatiques ont continué d'attaquer les quartiers de la ville d'Alep contrôlés par le Gouvernement. D'après les informations communiquées par le Haut-Commissariat, la première quinzaine de mai, plusieurs quartiers de l'ouest d'Alep, y compris Salah-Eddin, Sleïmaniyé et Khalediyeh, ainsi que Midan ont essuyé des tirs de mortiers, qui ont tué plusieurs civils, fait de nombreux blessés et gravement endommagé plusieurs bâtiments résidentiels. Ainsi, la maternité de Dabeet aurait été frappée et mise hors d'usage le 3 mai, le Haut-Commissariat n'ayant toutefois pas pu confirmer le déroulement exact de l'attaque. La Syrian Arab News Agency, contrôlée par le Gouvernement, a déclaré que des obus tirés depuis des quartiers d'Alep contrôlés par les groupes d'opposition armés non étatiques avaient frappé l'hôpital, faisant trois morts et au moins une quinzaine de blessés parmi les civils. Entre le 19 et le 21 mai, le centre des Nations Unies situé dans l'ouest de la ville a essuyé plusieurs tirs de roquettes, qui n'ont pas fait de blessé parmi le personnel.

14. Les combats (y compris des tirs isolés et des tirs de roquette) se sont poursuivis entre les Unités de protection populaire des Kurdes syriens et les groupes armés non étatiques sur la route dite du Castello, une des dernières grandes voies de ravitaillement vers la partie est de la ville d'Alep, où résident quelque 300 000 personnes. En mai, un bombardement aérien a été signalé sur cette route, qui est fréquemment fermée lorsque les combats s'intensifient et ouvre de nouveau lors d'accalmies. Des villages au nord de la route auraient aussi subi des frappes aériennes : le 26 mai, le village d'Anadan a été la cible d'une attaque qui aurait fait plus de 10 blessés parmi les civils; le 27, cinq frappes ont touché la ville de Kafr Hamra, tuant une femme et blessant sept autres civils; le même jour, une

boulangerie de Hreïtan a aussi été touchée par une frappe, au cours de laquelle au moins 10 civils auraient été tués et des douzaines d'autres blessés.

15. Les combats entre les groupes d'opposition armés non étatiques et l'EIIL se sont poursuivis dans le nord de la province d'Alep. Une offensive lancée par l'EIIL sur les villes de Marea et Izaz et leurs alentours ont fait de nombreuses victimes civiles et, fin mai, avait entraîné le déplacement d'environ 35 000 personnes. L'EIIL a aussi pris le contrôle de plusieurs villages, auparavant aux mains de groupes d'opposition armés non étatiques, situés aux abords de ces villes. Ces derniers ont autorisé les civils qui se trouvaient encore dans la ville de Marea, partiellement assiégée, à accéder sans entrave aux villes voisines et le personnel médical à aller et venir de l'unique hôpital toujours opérationnel.

16. Dans la province d'Edleb, les bombardements entre les parties se sont poursuivis tout au long de la période considérée, tout comme les frappes aériennes soutenues des forces progouvernementales, faisant des morts et des blessés parmi la population civile. Le 5 mai, les implantations sauvages de personnes déplacées de Kamouné et de Ghita el-Rahmé, situées au sud de la ville de Sarmada, ont été frappées par ce qui semblerait être, d'après les premières informations disponibles, des frappes aériennes. Les autorités syriennes et russes ont nié être à l'origine de ces attaques et déclaré que les explosions avaient été provoquées par des obus ou des grenades lancés par des groupes d'opposition armés non étatiques. Les premiers intervenants ont signalé qu'au moins 30 civils avaient été tués et des douzaines d'autres blessés lors de l'attaque. Des frappes aériennes ont aussi été signalées dans d'autres zones de la province, dont les villes d'Edleb, d'Ariha, de Maarret el-Noman, de Khan Cheïkhoun, de Binnich et de Hafserjé, faisant environ 70 morts ainsi que de nombreux blessés parmi les civils, selon des informations communiquées au Haut-Commissariat. Des infrastructures civiles ont également été endommagées. Ainsi, le 13 mai, des frappes aériennes ont été lancées sur Ahira, touchant une clinique de gynécologie-obstétrique et blessant plusieurs civils. Le 30 mai, des frappes ont touché l'hôpital national de la ville d'Edleb, tuant au moins 26 civils et en blessant des douzaines d'autres, et une autre frappe a touché les abords de l'hôpital Ibn Sina, sans faire de victime.

17. Les groupes d'opposition armés non étatiques ont continué de bombarder les villes assiégées de Fouaa et Kefraya, dans la province d'Edleb. Ainsi, le 8 mai, un civil aurait été tué et plusieurs autres blessés par des tirs de mortiers. Trois autres auraient été tués par une attaque similaire à Fouaa le 24 mai. Des bombardements auraient aussi eu lieu le 31, mais aucune victime n'a été signalée.

18. Le 23 mai, des attaques terroristes ont frappé les villes littorales de Jablé, dans la province de Lattaquié, et de Tartous, dans la province du même nom : quatre explosions ont eu lieu dans la première (une à l'hôpital national, une à la direction des services d'électricité et deux dans des arrêts de bus) et trois dans la seconde (deux ont ciblé des arrêts de bus et la troisième un quartier résidentiel proche). Le Haut-Commissariat a reçu des informations selon lesquelles de très nombreuses personnes auraient été tuées. Le Gouvernement syrien l'a informé, dans une note verbale datée du 6 juin, que 40 personnes avaient été tuées et 81 blessées lors des attaques à Tartous, et que 122 personnes avaient été tuées et 148 blessées lors des attaques à Jablé. Il semblerait que la plupart des victimes étaient civiles. L'EIIL a revendiqué ses attaques, que j'ai condamnées dans une déclaration. D'après des sources publiques, des individus armés qui n'ont pas été identifiés s'en seraient

ensuite pris au camp de déplacés de Karnak, au sud de la ville de Tartous, détruisant de nombreuses tentes.

19. Le 12 mai, dans la province de Hama, des combattants du Front el-Nosra et du Mouvement islamique Ahrar el-Cham ont avancé dans le village de Zara et dans des zones rurales au sud de Harbnafsé. Plusieurs civils auraient été exécutés et d'autres enlevés. Dans une note verbale adressée au Haut-Commissariat, les autorités syriennes ont indiqué que sept civils, dont trois femmes, avaient été tués lors de l'attaque, qui avait aussi fait sept blessés. Elles ont ajoutées que 130 personnes, dont 61 étaient nommément désignées, avaient été emmenées dans des lieux non précisés. Selon des informations publiques, les forces gouvernementales auraient ensuite lancé des frappes aériennes et des bombardements d'artillerie aux alentours de Harbnafsé, Latamné et Kafr Zeïté sur des zones contrôlées par des groupes d'opposition armés non étatiques.

20. Les combats se sont poursuivis entre l'EIIL et les forces gouvernementales dans les zones rurales de l'est de la province de Homs. Le 5 mai, l'EIIL a pris le contrôle du champ pétrolifère de Chaer et progressé jusqu'à prendre celui, le 17 mai, de plusieurs positions voisines du champ pétrolifère de Jazal. Le 5 mai, il aurait également commis deux attentats-suicides dans la ville de Moukharram el-Faouqani, dans une zone rurale de l'est de la province, qui auraient fait 12 morts et une quarantaine de blessés.

21. L'EIIL et les forces gouvernementales ont aussi continué de s'affronter dans la province de Deir el-Zor, faisant des morts et des blessés parmi les civils. Le 1er mai, des combattants de l'EIIL ont tirés des obus de mortiers sur les quartiers assiégés de Joura et Qoussour, dans la ville de Deir el-Zor, attaque qui aurait fait deux morts. Six personnes ont été tuées et des douzaines blessées lors d'autres attaques en mai. Le 14, l'EIIL a pendant quelques heures pris le contrôle de l'hôpital Assad avant d'être contraint de se retirer en prenant en otage plusieurs membres du personnel, dont la localisation reste inconnue. Le 1er mai, plusieurs villages ruraux de la province, dont Moheïmidé, Jneinet, Husseiné et Jiaa, ont été touchés par des frappes aériennes. Onze civils auraient été tués et 10 blessés lors de l'attaque contre Jiaa. Le 16 mai, plusieurs frappes aériennes dont l'origine n'a pas été déterminée ont touché Albou Kamal et auraient tué trois enfants.

22. Dans la province de Raqqa, les Forces démocratiques syriennes ont lancé une offensive contre l'EIIL, y compris vers la ville de Raqqa, avec l'appui de la coalition dirigée par les États-Unis. Les civils ont été touchés par les combats : le 2 mai, plusieurs frappes aériennes ont été lancées contre Raqqa, dont une contre une zone connue sous le nom de « 17e division », située à environ 4 kilomètres de la ville et à proximité du parc Ibn Rouchd et d'une centrale électrique, tuant au moins 23 civils et en blessant une cinquantaine. Le 3 mai, le Commandement central américain a déclaré que la veille, la coalition dirigée par les États-Unis avait lancé deux frappes près de Raqqa contre un « poste de financement » et un « entrepôt d'armes » de l'EIIL. Le 19 mai, plusieurs frappes aériennes ont ciblé le village de Hamra, dans l'est de la province de Raqqa, tuant trois enfants et leur mère.

23. Dans la province de Hassaké, les combats entre les forces gouvernementales, les forces kurdes et des groupes terroristes inscrits sur la Liste ont continué de faire des victimes civiles. Le 18 mai, des affrontements entre des membres des milices progouvernementales et de la police kurde ont éclaté dans la ville de Hassaké à la suite, semblerait-il, d'un désaccord concernant l'organisation des examens du

secondaire. Le même jour, trois élèves de primaire ont été tués lors d'échanges de tirs survenus entre le groupe armé Sutoro et les Forces de défenses nationales à proximité de l'hôpital national de la ville. Le 21 mai, un restaurant de Qamichli a essuyé des tirs de grenade à main, puis deux attentats-suicides qui, selon les informations disponibles, ont fait au moins trois morts et huit blessés parmi les civils. L'attaque a été revendiquée par l'EIIL.

24. Les combats se sont poursuivis dans le sud de la Syrie durant la période considérée. Le 19 mai, les groupes d'opposition armés non étatiques ont lancé une opération militaire contre les forces gouvernementales dans les zones rurales du nord de la province de Deraa. Selon les informations disponibles, des bombardements auraient touché un camp de déplacés à Mseifra, faisant plusieurs victimes civiles. Les combats se sont également poursuivis entre des groupes d'opposition armés non étatiques et des groupes affiliés au Front el-Nosra et à l'EIIL, dans les zones rurales de l'ouest de la province. Parallèlement, plusieurs zones des provinces de Deraa et de Qouneïtra ont continué d'essuyer des bombardements aériens, mais aucun déplacement massif n'a été signalé.

25. Le Commandement central américain a confirmé qu'au moins 156 frappes avaient été menées en mai par la coalition dirigée par les États-Unis contre des cibles de l'EIIL dans les provinces d'Alep, de Deir el-Zor, de Hassaké, de Homs et de Raqqa. Le Ministère de la défense de la Fédération de Russie n'a pas communiqué d'information concernant les opérations qu'il a menées en mai, mais a déclaré dans son compte rendu du 27 mai qu'il continuerait ses opérations militaires contre l'EIIL et le Front el-Nosra et que, depuis le 20 mai, il avait intensifié les frappes contre les « installations pétrolières illégales ». Le Haut-Commissariat a reçu plusieurs rapports concernant des frappes aériennes qui auraient été effectuées par des acteurs internationaux et qui auraient fait des victimes civiles, mais n'a pas pu établir comme il se devait la responsabilité de ces attaques.

26. Au cours de la période considérée, des faits nouveaux sont survenus au sujet de plusieurs accords locaux. L'accord de cessez-le-feu relatif au quartier de Waar, à Homs, entré en vigueur en décembre 2015, est resté suspendu en raison de désaccords concernant l'application de certaines dispositions, y compris celles relatives au statut des prisonniers. Le 28 mai, le quartier a été inscrit à la liste des lieux assiégés tenue par l'Organisation, au motif de la fermeture par le Gouvernement de la route principale y menant depuis début mars et des restrictions à la liberté de circulation imposées aux civils. En mai, il a fait l'objet d'attaques sporadiques des forces progouvernementales l'assiégeant, qui ont fait des victimes civiles. Le 16 mai, une femme a été tuée et plusieurs autres personnes blessées lors de bombardements. Le 18, des tirs auraient fait plusieurs blessés. Des tirs d'artillerie provenant du quartier de Waar et visant des zones contrôlées par le Gouvernement ont aussi été signalés. Le 30 mai, 153 élèves de douzième année et 68 de neuvième année ont été autorisés à quitter le quartier assiégé de Waar pour aller passer leurs examens.

27. Dans la zone assiégée de Mouaddamiyé (Rif-Damas), les pourparlers entre les représentants du Gouvernement et le comité de négociation local ont continué. Les deux parties ont pris des mesures attestant leur bonne volonté. Le 29 mai, le comité de négociation local a hissé l'étendard syrien sur la mairie et enlevé les barricades qui avaient été érigées en ville. Le Gouvernement a autorisé l'acheminement en ville de quelques articles humanitaires, y compris de pain, dont la quantité et la

nature n'a cependant pas suffit à satisfaire pleinement aux besoins des habitants. Il a aussi permis quelques évacuations sanitaires. Les deux parties ont accepté de poursuivre les pourparlers relatifs à l'accord local afin de régler plusieurs questions controversées.

28. Le secrétaire général du Hezbollah, Hassan Nasrallah, a présenté ses condoléances après que le haut commandant du groupe en République arabe syrienne, Moustafa Badreddine, a été tué à Damas le 13 mai. Comme plusieurs fois auparavant, il a reconnu la présence de combattants du Hezbollah dans le pays et promis d'y renforcer la présence du groupe.

B. Droits de l'homme

29. Le Haut-Commissariat a continué de recevoir des informations faisant état de graves violations des droits de l'homme commises dans des centres de détention gérés par le Gouvernement ou par des groupes d'opposition armés non étatiques, notamment des cas de détentions arbitraires et d'exécutions extrajudiciaires. Le 7 mai, un garçon de 15 ans serait décédé des suites des tortures subies dans une antenne de la sécurité militaire à Damas. Il avait été arrêté en 2014 à un poste de contrôle gouvernemental dans la ville de Deir el-Zor alors qu'il se rendait à l'école pour y passer des examens.

30. Le 1er mai des détenus politiques ont provoqué des émeutes dans la prison centrale de Hama, prenant au moins six gardiens en otage. Cinq détenus devaient en effet être transférés à la prison de Sednaya et la crainte que la peine de mort qui aurait été prononcée à leur encontre soit mise à exécution aurait déclenché le soulèvement. Le 8 mai, les deux parties sont parvenues à un accord visant à la libération de 500 détenus politiques ainsi que des gardiens pris en otage. Ces derniers ont été libérés tandis que les détenus le sont par petits groupes, plusieurs détenus étant remis en liberté chaque jour. Selon certaines informations toutefois, certains jours se sont écoulés sans qu'aucune remise en liberté ne soit effectuée. La situation demeure donc tendue.

31. Dans la province de Rif-Damas, le Haut-Commissariat a également reçu des informations selon lesquelles des groupes d'opposition armés non étatiques présents à Khan al-Chih infligeaient de mauvais traitements à des membres des forces progouvernementales faits prisonniers pendant les combats qui se poursuivaient dans la région.

32. Le 5 mai, les forces kurdes auraient arrêté 30 hommes à des postes de contrôle de la zone d'Ain al-Arous au sud de Tel Abiad, les accusant de coopération avec l'EIIL. Le lieu de leur détention demeure inconnu à ce jour.

33. Entre le 22 et le 24 mai, les habitants de Kafr Nabeul ont protesté contre la détention arbitraire par le Front el-Nosra de douzaines de résidents de la ville. À Saraqeb dans la province d'Edleb, les habitants ont protesté, le 20 mai, contre l'exécution par le Front el-Nosra d'un habitant de la ville au terme de ce qui a été qualifié par les manifestants de procès inique mené par un tribunal illégitime. Le même jour, le groupe aurait publiquement exécuté deux civils au rond-point de Salqin à Saraqeb; les deux hommes avaient été accusés de collaboration avec le Gouvernement syrien.

34. Le 3 mai, sur la place du marché de Tabqa, l'EIIL a publiquement décapité un civil accusé d'espionnage pour le compte des forces de la Coalition. Le 23 mai, l'EIIL a lapidé sur la place publique un garçon de 16 ans accusé d'homosexualité.

35. Le 3 mai, les combats entre groupes d'opposition armés non étatiques dans la Ghouta orientale ont entraîné la mort présumée d'un obstétricien touché par une balle perdue à son domicile de Douma. Le 17 mai, à Beit Sawa, deux civils, dont une femme, auraient été tués par des tirs croisés provoqués par des querelles intestines.

C. Action humanitaire

36. En mai, les organismes d'aide humanitaire des Nations Unies et leurs partenaires ont continué de venir en aide par tous les moyens possibles à des millions de personnes dans le besoin, à partir du territoire syrien ou en franchissant la frontière, conformément aux dispositions des résolutions 2165 (2014), 2191 (2014) et 2258 (2015) (voir le tableau 1). Les organisations non gouvernementales ont, elles aussi, maintenu leur aide à des niveaux analogues à ceux des mois précédents. Le Gouvernement a continué d'assurer les services de base dans les zones qu'il contrôle ainsi que dans de nombreux secteurs échappant à son contrôle.

Tableau 1
Nombre de personnes ayant reçu une aide en mai 2016 par organisme des Nations Unies

Entité	*Nombre de personnes ayant reçu une aide*
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	57 750
Organisation internationale pour les migrations (OIM)	55 556
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)	701 533
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)	1 600 000
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	1 500 000 (41 452 personnes ont reçu une aide directe et 1 475 335 une aide indirecte)
Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)	46 780
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)	352 686
Programme alimentaire mondial (PAM)	4 000 000
Organisation mondiale de la Santé (OMS)	1 480 707 traitements

37. L'acheminement transfrontalier de l'aide s'est poursuivi au cours de la période considérée. En mai, 20 convois composés de 559 camions ont traversé la Turquie et la Jordanie pour se rendre en République arabe syrienne, conformément aux dispositions des résolutions 2165 (2014) 2191 (2014) et 2258 (2015), secourant ainsi des millions de personnes (on trouvera à la carte 1 de l'annexe un complément d'information sur l'acheminement transfrontalier de convois de l'ONU en mai).

Huit convois ont franchi la frontière à Bab el-Haoua (389 camions), quatre à Bab el-Salam (26 camions) et huit à Ramtha (144 camions).

38. Conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, l'ONU avise les autorités syriennes avant l'expédition de chaque convoi et leur fournit des précisions sur le contenu et la destination des camions et le nombre de bénéficiaires. Le mécanisme de surveillance de l'aide humanitaire en République arabe syrienne a poursuivi ses opérations et contrôlé 559 camions dans les 20 convois de mai, confirmé la nature humanitaire de chacun et informé les autorités syriennes de chaque expédition. Il a continué de bénéficier de la coopération active des Gouvernements jordanien et turc.

39. ‘acheminement de convois interinstitutions vers les localités assiégées et difficiles d'accès recensées dans le tableau 2 s'est achevé en mai (voir la carte 2 de l'annexe pour plus de renseignements sur l'accès aux zones assiégées et difficiles d'accès). Du 10 avril au 12 juin, le Programme alimentaire mondial (PAM) a pu accomplir 51 missions de parachutage fournissant à quelque 100 000 personnes 41 kilogrammes de rations alimentaires familiales contenant notamment des pois chiches, des haricots, du riz et de l'huile végétale, des lentilles, du boulgour, du sel et du sucre. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a continué de secourir les habitants de Yarmouk en desservant des quartiers adjacents de la ville, où ces personnes pourraient recueillir l'aide livrée.

Tableau 2
Convois interinstitutions acheminés à la fin avril et en mai 2016

Date	*Localité*	*Nombre de bénéficiaires*	*Type d'assistance*
27 avril et 2 mai	Talbissé	60 000	Aide multisectorielle. Lors du chargement du convoi, le 27 avril, les autorités syriennes ont retiré certains médicaments psychotropes et anesthésiants.
4 et 8 mai	Qariateïn	3 250	Aide plurisectorielle
6 mai	Bloudan	35 000	Fournitures sanitaires, supports pédagogiques, articles non alimentaires, matériel ayant trait à l'eau, l'assainissement et l'hygiène
18 mai	Partie orientale d'Harasta	10 000	Aide multisectorielle. Plusieurs fournitures sanitaires, telles que trousses chirurgicales et trousses de soins des brûlures, trousses de premiers secours, ciseaux et articles d'obstétrique, n'ont pas été approuvées par les autorités syriennes, qui les ont parfois confisquées.
22 mai	Qodsiyé	25 000	Aide multisectorielle. Plusieurs fournitures sanitaires, telles que trousses chirurgicales et trousses de soins des brûlures, trousses de premiers secours, ciseaux, articles d'obstétrique et trousses de traitement de la diarrhée, n'ont pas été approuvées par les autorités syriennes, qui les ont parfois confisquées.

Date	*Localité*	*Nombre de bénéficiaires*	*Type d'assistance*
22 mai	Hamé	15 000	Évaluations multisectorielles et assistance médicale. Plusieurs fournitures sanitaires, telles que trousses chirurgicales et trousses de soins des brûlures, trousses de premiers secours, ciseaux, articles d'obstétrique et de traitement de la diarrhée, n'ont pas été approuvées par les autorités syriennes, qui les ont parfois confisquées.
25 mai	Houlé	71 000	Vivres, aliments d'appoint, trousses d'hygiène et supports pédagogiques

40. Au cours de la période considérée les organismes des Nations Unies ont également acheminé des convois indépendants à travers les lignes de front à destination des localités difficiles d'accès ou ont atteint ces zones dans le cadre de l'exécution de leurs programmes ordinaires. Ainsi, le PAM est venu en aide à 368 515 personnes se trouvant dans 14 zones difficiles d'accès ou assiégées de sept provinces. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et ses partenaires d'exécution ont fourni une assistance à 212 158 personnes se trouvant de l'autre côté de la ligne de front. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a secouru quelque 220 000 personnes se trouvant dans des zones assiégées et difficiles d'accès des provinces de Rif-Damas et Homs dans le cadre de l'exécution de ses programmes ordinaires. À Yalda, l'UNRWA a continué de fournir une assistance humanitaire, dont 10 800 paniers alimentaires et 10 800 trousses d'hygiène, outre les consultations de santé qu'il a dispensées à 1 367 résidents de Yarmouk, Babila, Beit Sahm et Yalda et les 147 consultations dentaires qu'il a offertes. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a aidé 200 étudiants issus de zones difficiles d'accès à passer leurs examens de fin d'études dans la ville d'Alep, en leur distribuant des matelas, des couvertures, des jerricanes et des ustensiles de cuisine, dans six écoles désignées par le Ministère de l'éducation comme abris temporaires pendant la période des examens.

Accès humanitaire

41. L'acheminement de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin en République arabe syrienne est demeuré extrêmement ardu dans de nombreux secteurs, en raison des restrictions délibérées imposées par les parties à la circulation des personnes et des biens, des conflits en cours et du déplacement des lignes de front.

42. Au 31 mai, l'accès aux 4,6 millions de personnes vivant dans des zones assiégées ou difficiles d'accès ou dans des secteurs prioritaires situés au-delà des lignes de front restait une préoccupation majeure. Au mois de mai, seuls deux zones assiégées et six sites difficiles d'accès étaient accessibles par convois de l'UNRWA ou par convois interinstitutions, à savoir la partie orientale d'Harasta, Yarmouk, Talbissé, Qariateïn, Bloudan, Qudssiya, Hamé et Houlé. L'ONU a également continué de desservir par parachutage les populations de zones assiégées de Deir el-Zor, bien que plusieurs semaines de largage aérien n'aient permis de fournir que l'équivalent d'un convoi routier de vivres. Dans l'ensemble, les organismes des Nations Unies et leurs partenaires n'ont pu atteindre que 55 des 154 zones assiégées et difficiles d'accès (soit 36 %) par convois interinstitutions ou par convois

indépendants. On trouvera dans le tableau 3 des précisions sur l'acheminement de l'aide dans ces zones au mois de mai.

Tableau 3
Aide acheminée, en mai 2016, aux zones difficiles d'accès ou assiégées et aux secteurs prioritaires accessibles uniquement en franchissant une ligne de front

Domaine d'aide (fournie par des organismes des Nations Unies seulement)	*Nombre de personnes ayant reçu une aide (pourcentage des 4,6 millions de personnes concernées)*
Sécurité alimentaire	398 000 (8,7%)
Santé (traitements)	841 000 (18,3%)
Articles non alimentaires	60 000 (1,3%)
Eau, assainissement et hygiène	128 350 (2,8%)

43. Le conflit ouvert en cours dans plusieurs provinces a entravé l'acheminement de l'aide humanitaire et empêché les populations d'accéder aux services essentiels. Des marchés, écoles, infrastructures médicales et autres installations civiles ont été endommagés par les affrontements de mai, réduisant la disponibilité de services de base essentiels dans des domaines vitaux. Des bureaux des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales locales ont également été endommagés. Les combats ont également perturbé l'acheminement de l'aide humanitaire aux communautés à risque. En effet, l'insécurité régnant le long de la route de Castello a entraîné à plusieurs reprises, en mai et au début juin, la suspension des livraisons d'aide humanitaire dans l'est de la ville d'Alep. L'ONU et ses partenaires ont prépositionné des fournitures pour parer à d'éventuelles difficultés d'accès à l'intérieur et autour de la ville d'Alep. Parallèlement, après une offensive de l'EIIL dans le nord de la province d'Alep, des partenaires du secteur sanitaire ont dû évacuer quatre hôpitaux et plusieurs centres de soins de santé primaires et suspendre leurs soins primaires et secondaires à l'intérieur et autour d'Izaz et de la zone de Marae. Ailleurs, plusieurs convois interinstitutions agréés pour les zones difficiles d'accès, dont les sous-districts d'Harbinnafsé, de Kafr Zeïté et de Qalaat el-Madiq, ont été suspendus à la demande du Gouvernement syrien jusqu'à amélioration des conditions de sécurité.

44. L'ingérence délibérée des parties et les restrictions ont également continué d'entraver l'acheminement de l'aide. Ainsi, le PAM n'a toujours pas été en mesure d'accéder aux populations dans le besoin qui se trouvaient dans les zones contrôlées par l'EIIL car toutes les opérations d'assistance destinées à ces zones ont dû être suspendues en raison de l'impossibilité de travailler de manière indépendante et d'assurer le suivi des activités. Il ne peut donc pas se rendre dans la province de Raqqa ni dans la plus grande partie de celle de Deir el-Zor, ni dans certaines zones rurales du nord d'Alep, du sud d'Hassaké et du nord-ouest d'Hama. Quant à la situation à Khan el-Chih, l'UNRWA a soumis aux autorités syriennes une note verbale leur demandant l'autorisation d'acheminer de l'aide humanitaire dans la région, demande qu'elles ont rejetée le 12 mai.

45. Le 19 mai, l'ONU a présenté son plan de convois interinstitutions pour le mois de juin, demandant notamment à fournir une aide à 1,1 million de personnes dans le

besoin dans 34 zones assiégées, difficiles d'accès ou accessibles uniquement en franchissant une ligne de front. Le 5 juin, elle a adressé aux autorités syriennes une requête écrite par laquelle elle a renouvelé sa demande d'obtenir la pleine autorisation de desservir par voie terrestre des zones pour lesquelles l'autorisation n'avait été accordée que partiellement, voire refusée, pour le mois de juin. Elle a également demandé l'accès aérien à Daraya, Douma et Moadamiya dans la province de Rif-Damas et à Waer dans la province de Homs, pour le cas où l'accès terrestre à un ou plusieurs de ces sites ne serait pas accordé avant le 10 juin.

46. Au 14 juin, donnant suite au plan qui leur a été soumis, les autorités syriennes ont autorisé pleinement l'accès à 16 sites (concernant 355 250 personnes), accordé une autorisation partielle d'accéder à 14 sites, moyennant des restrictions portant sur le type d'assistance ou le nombre de destinataires approuvés, permettant l'aide de 396 200 personnes (soit 176 800 de moins que le nombre de destinataires visé par la demande) et refusé l'accès à quatre sites (concernant 208 500 personnes). Sur les 17 zones assiégées auxquelles l'ONU a demandé l'accès, elle a reçu l'autorisation d'en desservir 16, pour l'ensemble ou une partie de la population dans le besoin. Au total pour le mois de juin, le Gouvernement syrien a autorisé l'ONU à fournir une assistance à 68 % de la population visée par le plan, soit une aide complète à 32 % des bénéficiaires prévus et une aide conditionnelle à 36 % d'entre eux. Du fait de ces refus ou autorisations partielles, 32 % des bénéficiaires visés ne recevront aucune aide. Les autorités syriennes ont également approuvé l'accès à huit sites supplémentaires que l'ONU n'avait pas mentionnés dans sa demande.

47. Le point de passage de Nousseibin/Qamichli dans la province de Hassaké a été temporairement fermé par les autorités turques en raison de problèmes de sécurité persistant depuis le 27 décembre 2015 (il est interdit d'emprunter le passage prévu dans les résolutions 2165 (2014), 2191 (2014) et 2258 (2015). Les stocks de rations alimentaires familiales mensuelles du PAM dans la province de Hassaké sont complètement épuisés depuis mars 2016. Il n'y dispose actuellement que de colis de repas prêts à la consommation pour jusqu'à 5 420 personnes. Il n'a pas été possible d'apporter l'aide alimentaire aux 275 000 destinataires prévus pour le mois de mai. Toutefois, le PAM a fourni des stocks d'urgence de rations prêtes à consommer à 10 630 personnes demeurant dans des abris pour déplacés, dans les villes de Qamichli et d'Hassaké. Le 23 mai, l'ONU a envoyé aux autorités syriennes une note verbale demandant l'accès aérien de Damas à Qamichli. Le 2 juin, les autorités syriennes ont autorisé la mise en place d'un pont aérien entre Damas et la province d'Hassaké. Par ailleurs le 26 mai et le 1er juin, le HCR a livré par avion depuis Amman des articles non alimentaires à quelque 50 000 personnes à Qamichli.

48. Au 31 mai, 113 visas avaient été approuvés pour des membres du personnel de l'ONU (58 nouveaux visas et 55 renouvellements). Quelque 27 demandes de visas étaient encore en attente et 4 avaient été rejetées.

49. En tout, 16 organisations non gouvernementales internationales sont autorisées à mener des activités en République arabe syrienne et cinq autres sont en attente d'autorisation. Les organisations de ce type continuent de se heurter à une série de restrictions et d'obstacles administratifs qui les empêchent de mener leurs activités, y compris des difficultés à obtenir la permission d'effectuer des évaluations indépendantes des besoins.

50. Le nombre d'organisations non gouvernementales nationales autorisées à établir des partenariats avec des organismes des Nations Unies est passé de 145 à

147 en mai, deux organisations ayant été ajoutées à la liste à Homs et Damas. Les organisations agréées de ce type poursuivent leurs activités dans le cadre de procédures complexes de partenariats avec les organismes des Nations Unies.

Zones assiégées

51. Actuellement, 590 200 personnes vivent dans des zones considérées comme assiégées par l'ONU. Ce chiffre est plus élevé que celui qui figure dans mon rapport précédent (soit 517 700 personnes) car le quartier Waar de Homs a été ajouté à la liste. Dans le même temps, la ville de Zebdin a été enlevée de la liste concernant la Ghouta orientale, le Gouvernement en ayant repris le contrôle. La situation humanitaire dans les zones assiégées demeure désastreuse. L'ONU se tient prête à porter assistance dans ces zones dès qu'elle sera autorisée à y accéder. L'acheminement de marchandises par les routes officielles continue d'être largement bloqué, ce qui entraîne une flambée des prix des produits de base qui parviennent dans les zones assiégées par les voies de ravitaillement officieuses et irrégulières. La liberté de circulation reste soumise à d'importantes restrictions, même si de petits groupes sont parfois autorisés à quitter temporairement les zones assiégées. Les convois interinstitutions acheminés vers les zones assiégées ont été l'occasion de déceler des signes de traumatismes graves, en particulièrement chez les enfants. En outre, un nombre considérable d'enfants ont été enrôlés dans des groupes armés, et de nombreux garçons âgés de moins de 18 ans – en uniforme et en civil – ont été vus brandissant des armes.

52. En mai, l'ONU et ses partenaires ont aidé quelque 130 000 personnes vivant dans les zones assiégées (soit 21 % du total de la population assiégée) grâce à des convois interinstitutions, aux parachutages aériens du PAM, aux opérations de l'UNRWA et aux activités d'autres entités.

53. Dans la Ghouta orientale (Rif-Damas), quelque 282 500 personnes sont encore assiégées par les forces gouvernementales à Douma, dans l'est de Harasta, à Irbin, Zamalka, Aïn Terma, Hammoura, Jisreïn, Kafr Batna et Saqba. Entièrement reprise par le Gouvernement en mai, la ville de Zebdin n'est plus considérée comme assiégée, sa population allant se réfugier dans d'autres zones de la Ghouta orientale, notamment Kfar Batna et Misraba. Le 18 mai, un convoi interinstitutions du Croissant-Rouge arabe syrien, du Comité international de la Croix-Rouge et de l'ONU a pu acheminer, pour la première fois depuis mars 2013, des vivres et d'autres fournitures humanitaires à l'intention de 10 000 personnes dans la zone assiégée de l'est de Harasta. Le Ministère de la santé n'a toutefois pas approuvé la distribution de fournitures médicales diverses, telles que des trousses chirurgicales, des kits de soins contre les brûlures, des trousses de matériel sanitaire de base, des ciseaux et des articles d'obstétrique. Le 25 mai à Douma, le Croissant-Rouge arabe syrien a livré un petit nombre de médicaments et quelques cartables. Le 10 juin, l'ONU et ses partenaires ont également procédé à une première livraison dans le cadre d'un programme en plusieurs étapes visant à distribuer de la nourriture, des compléments nutritionnels, des articles de santé et d'hygiène et d'autres fournitures humanitaires à quelque 40 000 habitants de cette localité.

54. À Madaya et Bqin, dans la province de Rif-Damas, quelque 43 000 personnes sont encore assiégées par les forces gouvernementales. Le 15 mai, les autorités syriennes ont permis à 68 élèves (et quelques enseignants) de sortir temporairement de Madaya pour aller passer leurs examens de fin d'études (et d'y retourner). Un

convoi interinstitutions transportant une aide multisectorielle destinée à 40 000 personnes est en attente, les parties devant encore prendre les dernières dispositions nécessaires pour faciliter le passage en toute sécurité des convois, dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu portant sur quatre villes.

55. À Zabadani (province de Rif-Damas), quelque 700 personnes continuent d'être assiégées par les forces gouvernementales. Bien qu'il n'ait pas été approuvé dans le plan de convois de mai, un convoi multisectoriel sera acheminé une fois que les parties auront pris les dernières dispositions nécessaires pour faciliter le passage en toute sécurité des convois, dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu portant sur quatre villes.

56. À Fouaa et Kafraya (province d'Edleb), environ 20 000 personnes sont toujours assiégées par des groupes d'opposition armés non étatiques et le Front el-Nosra. Un convoi interinstitutions transportant une aide multisectorielle destinée à 20 000 personnes est en attente, les parties devant encore prendre les dernières dispositions nécessaires pour faciliter le passage en toute sécurité des convois, dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu portant sur quatre villes.

57. À Daraya (province de Rif-Damas), quelque 4 000 personnes restent assiégées par les forces gouvernementales. En vertu du plan de convois de mai, les autorités syriennes ont approuvé qu'une aide humanitaire soit acheminée vers cette localité à condition qu'elle se limite au lait pour nourrissons et aux fournitures scolaires et médicales. Pourtant, malgré les garanties et les approbations données par les autorités syriennes, le convoi humanitaire et la mission d'évaluation qui étaient prévus pour le 12 mai ont été annulés à l'issue de longues discussions sur le contenu dudit convoi. Au terme d'intenses négociations à divers niveaux, un convoi interinstitutions a finalement pu se rendre à Daraya le 1er juin pour fournir une aide initiale composée de fournitures médicales, de vaccins et de compléments nutritionnels pour enfants. C'était la première fois en près de quatre ans que l'ONU acheminait de l'aide dans cette localité, comme suite à la mission d'évaluation effectuée le 16 avril. Suite à l'acheminement du convoi initial, l'ONU et ses partenaires ont distribué, le 9 juin à Daraya, des vivres, des produits nutritionnels, du matériel sanitaire et médical, du matériel nécessaire à l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène ainsi que des fournitures scolaires. Selon des informations non confirmées, le jour suivant, des dizaines de barils d'explosifs auraient été largués sur Daraya.

58. À Mouaddamiyé el-Cham (Rif-Damas), quelque 45 000 personnes sont encore assiégées par les forces gouvernementales. En vertu du plan de convois de mai, les autorités syriennes ont approuvé qu'une aide humanitaire soit acheminée vers cette localité à condition qu'elle se limite au lait pour nourrissons et aux fournitures scolaires et médicales. Le convoi interinstitutions qui devait s'y rendre le 14 mai n'a toutefois pas pu le faire, l'approbation finale n'ayant pas été donnée. À l'issue d'intenses négociations à divers niveaux, les 1er et 3 juin, des convois interinstitutions ont finalement pu y acheminer des vivres et des fournitures médicales destinées à 45 000 personnes. La troisième phase de l'organisation de ces convois a été approuvée le 7 juin.

59. À Yarmouk (Damas), quelque 10 000 personnes ont été assiégées par les forces gouvernementales et des groupes d'opposition armés non étatiques. L'UNRWA a recommencé à effectuer des missions humanitaires à Yalda le 2 mai, celles-ci s'étant poursuivies sans interruption jusqu'à la fin du mois. En mai, 6 000

familles civiles vivant à Yarmouk, Yalda, Babila et Beït Saham ont reçu des colis alimentaires et des trousses d'hygiène, et 1 367 réfugiés ont bénéficié de services de santé, dont 147 consultations dentaires.

60. Dans les quartiers ouest de la ville de Deir el-Zor contrôlés par les forces gouvernementales, quelque 110 000 personnes ont été assiégées par l'EIIL. Entre le 10 avril et le 12 juin, le PAM a pu effectuer 51 parachutages. Les quantités larguées jusqu'à présent ont permis de fournir 41 kilos de vivres à tous les ménages enregistrés par le Croissant-rouge arabe syrien.

61. À Waar (province de Homs), quelque 75 000 personnes ont été assiégées par les forces gouvernementales. Le 5 mai, un convoi devant fournir une assistance multisectorielle dans le cadre d'un programme en plusieurs étapes n'a pas pu rejoindre la localité, alors que les lettres de facilitation pertinentes avaient été reçues et les camions chargés; le convoi a été suspendu à la demande du Gouvernement, et le personnel de sécurité a été prié de décharger les camions. Le 30 mai, 153 élèves de douzième année et 68 de neuvième année ont été autorisés à quitter le quartier assiégé de Waar pour aller passer leurs examens. Le 11 juin, le Bureau du Coordonnateur résident et le Bureau de l'Envoyé spécial ont effectué une mission conjointe à Homs afin d'apaiser les tensions entre le Gouvernement et le Comité local de Waar. Le 14 juin, l'envoi d'un quatrième convoi à Waar a fait l'objet d'une approbation écrite.

Attaques contre des installations médicales et libre passage des fournitures, du personnel et du matériel médicaux

62. Des installations médicales ont continué d'être endommagées ou détruites par les combats, au mépris total de la protection spéciale dont elles jouissent conformément au droit international humanitaire et à la résolution 2286 (2016), adoptée le 3 mai. D'après des informations reçues par l'ONU et ses partenaires dans le domaine de la santé, lesquelles sont en cours de vérification, 10 attaques auraient été lancées contre des installations médicales durant le mois de mai, et plusieurs attaques de ce type ont déjà été signalées début juin.

63. L'OMS et l'UNICEF ont poursuivi leur campagne de vaccination à l'échelle nationale. Dans le cadre de l'exécution de la composante intérieure de la campagne, lancée le 24 avril pour une durée de quatre jours, quelque 260 000 enfants (contre un objectif de 550 000) vivant dans 10 provinces ont pu être vaccinés. L'insécurité et les difficultés d'accès ont toutefois empêché les organismes de se rendre dans certaines zones des provinces de Damas, de Hama et de Rif-Damas. Dans la province d'Edleb, les groupes d'opposition armés non étatiques ont refusé toute administration de vaccins. Le 26 mai, la mise en œuvre de la composante transfrontière de la campagne a débuté dans les provinces d'Edleb et de Hama et dans certaines zones de la province d'Alep. Au cours des six premiers jours, plus de 200 000 enfants (contre un objectif d'environ 500 000) ont été vaccinés dans ces trois provinces. L'insécurité a toutefois nui au bon déroulement de la campagne : l'intensification des frappes aériennes dans les provinces d'Alep et d'Edleb vers la fin du mois de mai a causé d'importants problèmes d'accès, et celle-ci a été suspendue pendant quatre jours dans la ville d'Edleb pour des raisons de sécurité. Des difficultés d'accès ont également empêché les organismes de se rendre dans certaines zones des provinces de Raqqa et de Deir el-Zor.

64. En 2016, l'OMS a adressé au Gouvernement 23 demandes distinctes en vue de la livraison de fournitures médicales à 86 localités situées dans 10 provinces. Celui-ci a approuvé 6 demandes pour 31 localités, dont 1 concernant Douma, dans la province de Rif-Damas; 17 demandes concernant 55 localités sont restées sans réponse.

65. La saisie de médicaments et de fournitures médicales qui auraient permis de sauver des vies s'est poursuivie : des centaines de traitements ont été retirés de convois à destination de Talbissé (Homs), de l'est de Harasta (Rif-Damas) et de Qoudsaya (Rif-Damas), notamment du matériel chirurgical, des anesthésiques, des trousses de traumatologie, des médicaments psychotropes et des kits de soins contre les brûlures. On estime que, depuis le début de l'année, des fournitures servant à environ 150 000 traitements ont été retirées de convois.

Sûreté et sécurité du personnel et des locaux

66. Vingt-neuf membres du personnel des Nations Unies, dont 27 membres du personnel recruté sur le plan régional de l'UNRWA, 1 fonctionnaire du PNUD et 1 fonctionnaire de l'UNICEF, sont toujours détenus ou portés disparus. Au total, 87 humanitaires ont été tués au cours du conflit depuis mars 2011, dont 17 membres du personnel des Nations Unies, 53 membres du personnel et volontaires du Croissant-Rouge arabe syrien, 8 membres du personnel et volontaires de la Société du Croissant-Rouge palestinien et 9 membres du personnel d'organisations non gouvernementales internationales. Sur ces 87 personnes, 2 ont perdu la vie depuis le 1er janvier 2016.

III. Observations

67. Je suis profondément préoccupé par la multiplication des informations selon lesquelles toutes les parties au conflit, y compris des groupes terroristes inscrits sur les listes relatives aux sanctions, commettent des attaques aveugles et disproportionnées, notamment à l'aide d'engins explosifs, dans des zones densément peuplées. Les installations médicales, les marchés et les autres infrastructures publiques continuent d'être la cible d'attaques semant la mort et la destruction. Ces attaques doivent cesser immédiatement. Les parties au conflit ne respectent pas l'obligation que leur impose le droit international de protéger la population civile. L'usage d'engins explosifs dans des zones peuplées non seulement fait de nombreux morts et blessés mais aussi détruit des logements et des infrastructures essentielles dont dépendent les populations civiles, ce qui aura de graves conséquences sur le plan humanitaire. Aucune région du pays n'est épargnée. Plus le conflit durera, plus nombreux seront ceux qui seront contraints d'abandonner leurs foyers pour chercher désespérément la sécurité.

68. Les atteintes aux droits de l'homme commises par toutes les parties au conflit demeurent une grande source de préoccupation. Des civils en grands nombres continuent d'être placés dans des centres de détention gérés par le Gouvernement, souvent sans avoir pu bénéficier d'un procès équitable, d'être soumis à des tortures atroces et ce, uniquement pour avoir exercé leur liberté de parole, d'expression et de réunion pacifique. De leur côté, les groupes d'opposition armés non étatiques continuent de priver les civils de leur liberté. La torture et les traitements cruels, inhumains ou dégradants, dont le but manifeste est d'infliger les pires souffrances, sont monnaie courante, de même que les meurtres commis en raison de l'orientation

sexuelle ou de l'affiliation politique soupçonnée des victimes. Je condamne dans les termes les plus énergiques tous ces actes, qui témoignent d'un mépris total pour les droits fondamentaux de la personne humaine, et demande qu'il y soit mis immédiatement fin. Les auteurs de ces crimes et des autres violations commises doivent être traduits en justice. Je demande de nouveau que la situation en République arabe syrienne soit déférée à la Cour pénale internationale.

69. Il est vital que l'élan constaté au cours de ces derniers mois en ce qui concerne l'accès humanitaire soit maintenu tout au long de la deuxième moitié de l'année. Les progrès réalisés depuis le début de l'année 2016 ont été lents, inégaux et durement acquis, en particulier pendant le mois de mai. Toutefois, en dépit des multiples difficultés et revers, les acteurs humanitaires ont œuvré ensemble, dans toutes les directions, en vue d'obtenir un accès aux zones assiégées. Depuis janvier, nous avons pu fournir, souvent à plusieurs reprises, une aide humanitaire à plus de 50 % des personnes vivant dans 16 des 19 zones assiégées. C'est malheureusement loin d'être suffisant. Trop nombreux sont ceux auxquels nous ne pouvons pas apporter l'aide dont ils ont besoin. Nous restons déterminés et prêts à acheminer − par tous les moyens possibles − une assistance aux civils dans le besoin, quels qu'ils soient et où qu'ils se trouvent. J'exhorte les membres du Conseil de sécurité, en particulier ceux qui ont de l'influence, à mettre tout en œuvre pour faire en sorte que toutes les demandes d'accès aux zones assiégées soient approuvées et se traduisent par des livraisons d'aide humanitaire qui permettront d'atténuer les souffrances des civils syriens, notamment dans le cadre des travaux du Groupe international de soutien pour la Syrie. Cela étant, je tiens à dire clairement que les autorisations d'accès ne doivent jamais être assorties de conditions ou subordonnées à des négociations politiques, ni utilisées comme monnaie d'échange dans les pourparlers. C'est là un principe fondamental du droit international humanitaire, qui doit être respecté par les parties.

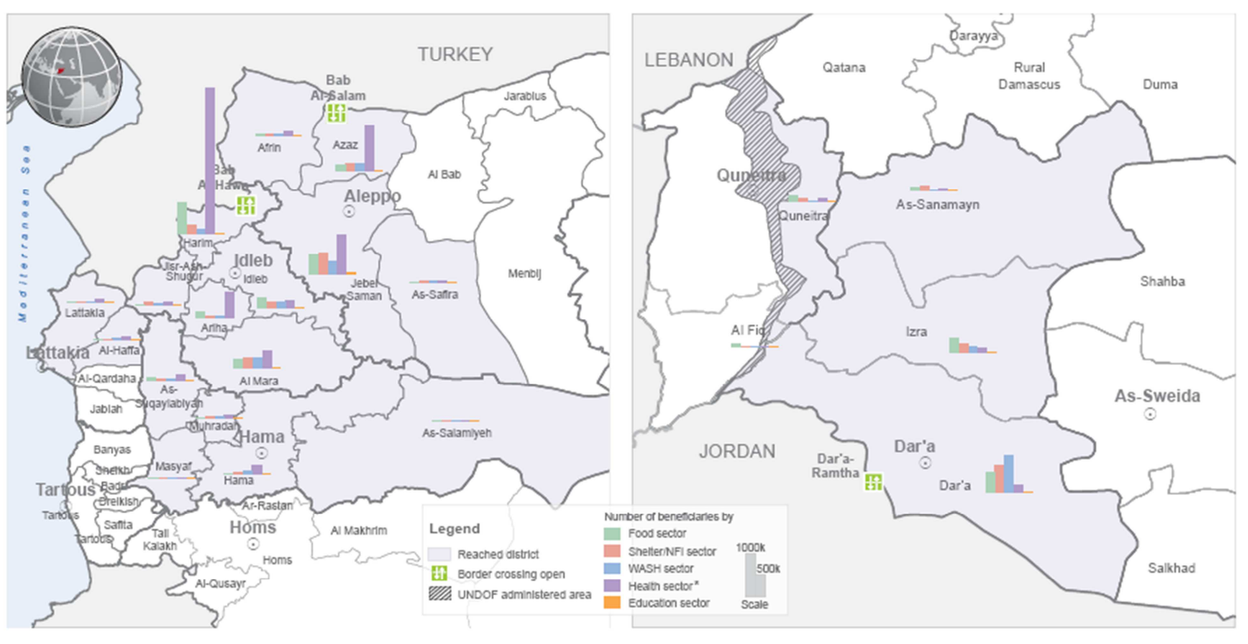
70. Si je me félicite des progrès réalisés récemment s'agissant de l'accès à certaines zones assiégées, j'insiste sur le fait que l'objectif est la levée complète de tous les sièges. Le largage de dizaines de barils d'explosifs qui aurait eu lieu à Daraya le 10 juin, le lendemain de la première livraison d'aide alimentaire effectuée dans cette localité par l'ONU et le Croissant-Rouge arabe syrien depuis novembre 2012, montre bien que l'acheminement de l'aide humanitaire n'est pas la panacée pour ceux qui vivent dans les zones assiégées. Pour les 590 200 personnes qui sont prises au piège et contraintes de vivre dans des conditions abominables, la seule solution viable à long terme est la levée définitive du siège auquel elles sont soumises. Loin d'être une conséquence nécessaire ou naturelle d'un conflit, tout siège procède d'une politique délibérée des parties, et il est possible d'y mettre fin si on parvient à mobiliser la volonté politique de ce faire.

71. Les membres des organismes humanitaires présents en République arabe syrienne continuent de faire de leur mieux pour acheminer une aide salvatrice à des millions d'hommes, de femmes et d'enfants dans l'ensemble du pays, en dépit des multiples difficultés d'accès et problèmes de sécurité. Ils le font au péril de leur vie, notamment les organisations et les volontaires syriens qui sont souvent les premiers à intervenir dans un environnement instable et dangereux. Cette action se paye au prix fort : 87 humanitaires et des centaines de membres du personnel médical ont perdu la vie, nombre d'entre eux au cours des dernières semaines. Je leur rends hommage pour leur courage et pour les sacrifices qu'ils ont consentis.

72. La solution au conflit qui fait rage en République arabe syrienne ne sera pas militaire. Aujourd'hui, les parties sont toutes perdantes, car la Syrie se désintègre, se vide de son sang et agonise sous nos yeux. Je demande instamment à la communauté internationale et aux parties prenantes syriennes de rétablir la cessation des hostilités et de la consolider, et d'améliorer dès que possible l'accès des organismes humanitaires à tous ceux qui ont besoin d'aide sur l'ensemble du territoire. Je salue la volonté que témoignent la Coprésidence du Groupe de travail sur le cessez-le-feu du Groupe international de soutien pour la Syrie, la Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique, de fournir au Groupe de soutien et au Conseil de sécurité une évaluation conjointe crédible et transparente des grandes attaques menées contre des populations civiles. Je me félicite que la Coprésidence se soit engagée à améliorer la surveillance de la cessation des hostilités, y compris la réduction des opérations aériennes au-dessus des zones peuplées. Ces mesures, ajoutées à la lutte contre les groupes terroristes inscrits sur la Liste, ont reçu l'aval du Groupe de soutien. L'action menée par le Groupe, les États Membres et les Syriens eux-mêmes a montré ce que l'on peut accomplir lorsqu'il existe une volonté politique de régler les problèmes. J'engage chacun à ne pas abandonner la partie mais à redoubler d'efforts pour mettre un terme à ce conflit abominable et aider mon Envoyé spécial à faciliter un règlement pacifique par la voie politique.

Syrian Arab Republic: United Nations cross-border operations under UNSC resolutions 2165/2191/2258 (July 2014 to May 2016)

OCHA



UN Security Council Resolution 2165/2191/2258

Through the unanimous adoption of resolutions 2165 (2014), 2191 (2014) and 2258 (2015) until 10 January 2017, the UN Security Council has authorized UN agencies and their partners to use routes across conflict lines and the border crossings at Bab al-Salam, Bab al-Hawa, Al Yarubiyah and Al-Ramtha, to deliver humanitarian assistance, including medical and surgical supplies, to people in need in Syria. The government of Syria is notified in advance of each shipment and a UN monitoring mechanism has been established to oversee loading in neighboring countries and confirm the humanitarian nature of consignments.

Sector Classifications

Food: food baskets

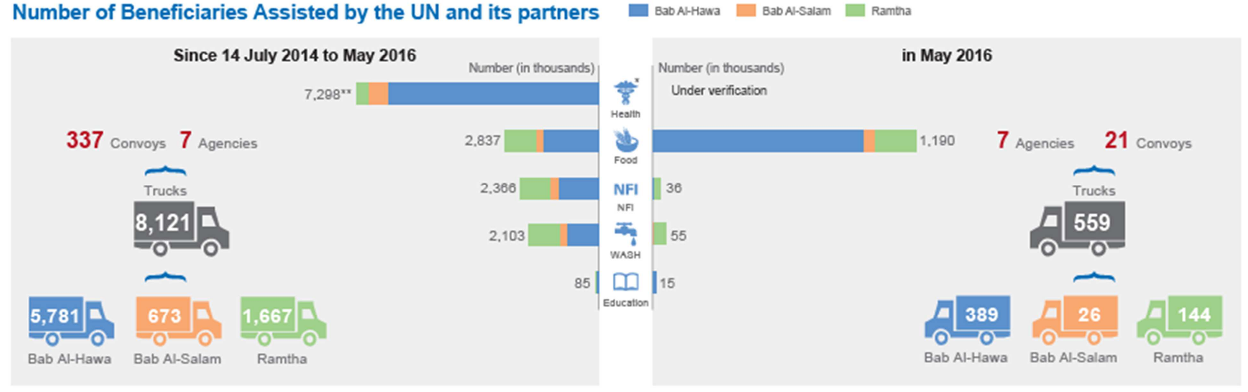
NFIs: dignity kits, blankets, jerry cans, kitchen sets, sleeping mats, mattresses, winterization kits, tarpaulins

WASH: basic water kits for families, water purification tablets, hygiene kits for families and babies, sanitary napkins, diapers

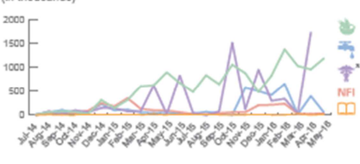
Health: emergency health kits, surgical kits, reproductive health kits, midwifery kits, medical consumables

Education: recreational kits

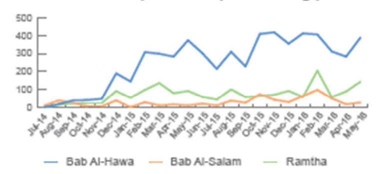
Number of Beneficiaries Assisted by the UN and its partners



Number of beneficiaries per month per sector (in thousands)



Number of trucks per month per crossing point



*Number of beneficiaries for health sector in May 2016 is under verification. **Number of beneficiaries for health sector since July 2014 to April 2016.

For feedback contact: Regional Office for the Syria Crisis (ocharosyr@un.org) Creation date: 16 June 2016

Syrian Arab Republic: 2016 UN Inter-Agency Humanitarian Operations (as of 15 June 2016)



Since the beginning of 2016, the UN and partners successfully delivered multi-sectoral assistance through inter-agency operations, reaching over 844,000 civilians in besieged, hard-to-reach and other priority cross-line locations with dire humanitarian needs. Many of these people were reached more than once. A total of 53 UN inter-agency convoy have been undertaken, reaching over 725,000 people. UNRWA has also delivered 30 convoys with multi-sectoral assistance to 19,000 in YBB*, including thousands of residents in and from Yarmouk. In addition, through 55 WFP-led airdrops, 888 metric tons of food supplies have been delivered to besieged parts of western Deir-ez Zor city. These materials are sufficient to provide food rations for approximately 100,000 people in need for one month.

PEOPLE REACHED**

844,325

HTR AREAS 497,675

BESIEGED 296,650

XL PRIORITY CROSS-LINE*** 50,000

CONVOYS 83

AIRDROPS 55

50% people reached in besieged areas

12.8% people reached in HTR areas

19 / 15 Besieged locations reached

TIMELINE 2016

JAN 8 Operations to Al-Waer, 4 Towns****

FEB 18 Operations to Al-Waer, 4 Towns****, Kafr Batna town, Madamiyet Elsham, YBB*

MAR 21 Operations to 4 Towns****, Al-Houla, Al-Waer, Big Orem, Bludan, Kafr Batna sub-district, Madamiyet Elsham, YBB*

APR 31 Operations to Afrin, Azaz, Deir-ez-Zor city, Kafr Batna sub-district, Tir Maallah, YBB*, Ar-Rastan, Talbiseh, 4 Towns****

MAY 43 Operations to Deir-ez-Zor city, Talbiseh, Al-Qaryatayn, Bludan, YBB* East Harasta, Quidsaya, Hameh, Al-Houla

JUN 17 Operations to Madamiyet Elsham, Darayya, Deir-ez-Zor city, Duma, Dar Kabira

TURKEY
Afrin
Azaz
Sheikh Maqsoud
East Aleppo
Kafraya
Foah
Big Orem
Aleppo
Idleb
Ar-Raqqa
Deir-ez Zor
Al-Hasakeh
Deir-ez-Zor city
Madiq Castle
Kafr Zita
Lattakia
Hama
Tartous
Harbanifse
Tlul Elhomor
Al-Houla
Ar-Rastan
Talbiseh
Dar Kabira
Tir Maallah
Al-Waer
Homs
Al-Qaryatayn
LEBANON
IRAQ
Jirud
Az-Zabdani
Madaya
Bludan
Dhameer
Duma
Nashabiyeh
Babella
Damascus
Rural Damascus
Quneitra
Dar'a
As-Sweida
JORDAN
UNDOF Administered Area

Legend
Request to besieged areas
Request to HTR areas
Request to other areas
Requested in June convoy plan
Convoy completed
Airdrop completed
Hard-to-reach areas

Az-Zabdani
Bludan
Madaya
At Tall
Hameh
Harasta
Duma
Quidsaya
Arbin
Zamalka
Kafr Batna
Nashabiyeh
Yarmouk
Yalda
Babella
Beit-Sahm
Zabdin
Madamiyet Elsham
Darayya

Number and percentage of people reached each month in besieged areas[2]

	JAN	FEB	MAR	APR	MAY	JUN
Percentage	12.3%	24.9%	20.9%	41.9%	3.4%	12%
People reached with food in besieged areas	60,000	120,960	102,125	204,250	20,000	71,400

People in besieged areas
People reached with food in besieged areas

592,700[1]
Population in besieged areas

[1] Estimated besieged population as of 27 May 2016.

* YBB: Yalda, Babella, Beit-Sahm.

** Number of people in besieged, HTR, and other priority XL locations provided withmulti-sectoral humanitarian assistance including food for at least one month in 2016.

*** Other priority areas located across conflict lines with a high prevalence of humanitairan needs.

**** 4 Towns: Az-Zabdani, Madaya, Foah & Kafraya.

[2] New number of people that received or will receive food assistance sufficient for one month within a 30-day period. In the case of Der-ez-Zor city beneficiaries of partial rations are counted as receiving new assistance once the planned food materials are delivered in full or a new round of deliveries begin.

The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.